

LE CARILLON



HEUGNES

JUILLET 2012

N° 67



Sommaire

Le Mot du Maire	1
Conseil Municipal	2-3
Communauté de Communes	4-5
Etat Civil	5
Football	6
Pentecôte à Heugnes	7
Jeux d'été	8-9
Photos	10
Tranquillité vacances	11
Ethylotest	11
EADSP 36	12
Dom'Repas	12
Déchets Electriques	13
Diagnostic Nahon	14
Dates à retenir	14
Fermeture secrétariat	14
Cyclisme 14 Août	15
Cavalcade 15 Août	16

Fermeture Secrétariat
13 au 27 Août 2012

Le Mot du Maire

Après un printemps calamiteux et un début d'été du même acabit, voilà enfin un peu de soleil et de chaleur pour accueillir les premiers estivants.

Les festivités des 14 et 15 août se préparent. Les bénévoles s'activent au hangar du comité. Les courses cyclistes qui se dérouleront le 14 après midi vont accueillir 150 coureurs pour la Coupe de France et une centaine pour le Triangle Sud. Le traditionnel feu d'artifice clôturera ces deux journées bien sûr.

Après les vacances, en fonction de la disponibilité de l'entreprise, les travaux de réfection des pignons de l'Auberge seront réalisés. L'autre volet du F.A.R. étant déjà bouclé puisque vous avez pu croiser Eric avec son nouveau tracteur...

Merci à ceux qui participent au concours des Maisons Fleuries.

Pour info, une nouvelle Architecte des Bâtiments de France est arrivée. CEUX qui ONT ou AURAIENT des projets dans le périmètre des 500 mètres de la Gare, n'oubliez pas les règles du jeu. C'est plus prudent ! Je vous souhaite un bon été, de bonnes vacances pour ceux qui vont en prendre.

Bernard GARNIER

COMMUNE DE HEUGNES

Réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Séance du 4 mai 2012

Demande d'interdiction du tir à la poule faisane

Afin de favoriser un repeuplement naturel de l'espèce faisan, la Commune de Heugnes sollicite depuis huit ans la prise d'un arrêté préfectoral concernant l'interdiction du tir à la poule faisane. Les chasseurs de la Commune de Heugnes souhaitent que cet arrêté soit reconduit pour la saison 2012-2013.

Le coq faisan s'avère en bonne voie de réintégration. Aussi, les chasseurs de la Commune de Heugnes souhaitent que le tir du coq faisan soit autorisé le **18 et 25 novembre 2012 et le 2 décembre 2012** dans la limite du nombre de bague attribué par la Fédération des Chasseurs de l'Indre.



Changement de deux fenêtres à l'Auberge

Des devis vont être demandés auprès des entreprises PIVRON et INFRALBOIS.

Aménagement de la Maison des Associations

Une visite sur place sera prévue afin d'envisager un nouvel aménagement de la cuisine.

Travaux de peinture

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'achat de peinture routière pour refaire le marquage au sol pour un montant de **411.42 € TTC** (Société VIRAGES)

Séance du 6 juillet 2012

Fourniture et pose de deux fenêtres à l'Auberge de Heugnes

Suite à une visite sur place, il a été décidé qu'une consultation serait lancée pour le changement de deux fenêtres à l'Auberge de Heugnes. Sur deux entreprises, une seule a répondu. Après en avoir délibéré, l'offre de la SARL LEMOINE-PIVRON (Saint-Genou) est retenue pour un montant de **2 126 € HT** soit **2 542.70 € TTC**. Les crédits nécessaires seront ouverts au budget annexe de l'Auberge.



Marquage et mise en vente d'un lot de chênes situé sur l'emprise convoitée dans le cadre du projet de création d'une plateforme dans la Forêt communale (Déchetterie de la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé)

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Heugnes est propriétaire de 67 hectares de bois, situés sur le territoire de la Commune de Heugnes dans lesquels s'applique le régime forestier. Par délibération du 9 mars 2012, la Commune de Heugnes avait donné son accord pour la vente à la C.d.C. du Pays d'Ecueillé de 0.50 ha de la parcelle cadastrale de section A n° 319 sous réserve que la Communauté sollicite une autorisation de déboisement dans le but d'aménager une plateforme pour l'agrandissement de la déchetterie et de créer une réserve foncière.

Suite au procès-verbal de reconnaissance établi par les services de l'O.N.F., la parcelle concernée par le projet de distraction est composée de chênes sessiles qu'il convient de mettre en vente. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le marquage et la mise en vente de ce lot de chênes.

Réfection du stade municipal

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à un courrier de l'A.S. Heugnes concernant une demande de remise en état du stade municipal, une consultation a été lancée auprès d'entreprises spécialisées.

- Entreprise LONATI (Buzançais) pour un montant de 12 235.08 € TTC
- Entreprise Espaces Verts Services pour un montant de 1 435.20 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise Espaces Verts Services (Villedieu). Les travaux consisteront en un passage du vertidrain. Ils seront à réaliser en concertation avec l'entreprise afin de déterminer la meilleure saison pour le faire et ainsi obtenir un bon résultat. Les crédits seront ouverts au budget primitif 2012.

Achat d'un ensemble de tables et de bancs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'achat d'un ensemble de tables et de bancs auprès de la société SEMOI pour un montant de 2 021.24 € TTC. Les crédits nécessaires seront ouverts au budget primitif 2012.

Commande de panneaux de signalisation

Mr le Maire donne lecture du courrier de Mr Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Indre en date du 27 juin 2012 par lequel il est demandé à la Commune « de réglementer voire interdire le stationnement de véhicules particuliers sur le tronçon étroit de chemin au lieudit Trompe Souris afin d'éviter que l'habitation de Mr Lemaître ne subisse des dégradations du fait de la circulation des engins agricoles.

Un devis concernant les panneaux réglementaires nécessaires dans cette affaire a été demandé auprès de la société SES (Chambourg-sur-Indre) pour un montant de 347.75 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition. Les crédits nécessaires seront ouverts au budget principal 2012.



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (C.d.C) DU PAYS D'ECUEILLE



Séance du 11 avril 2012

Le Conseil de Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé, réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raymond THOMAS, Président, a, lors de sa dernière séance, délibéré des affaires suivantes :

Il a déclaré que le Compte de Gestion dressé par le Trésorier, tant pour la Communauté de Communes que pour les Logements Sociaux, pour l'exercice 2011, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Le Compte Administratif 2011, d'une part, et des Logements Sociaux, d'autre part, est adopté à l'unanimité.

Le taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2012 est maintenu à 18.50% ; quant aux taux d'imposition des Taxes Directes Locales, ils sont également maintenus, à savoir : Taxe d'habitation = 7.60%, Taxe sur le Foncier Bâti = 0%, Taxe sur le Foncier Non Bâti = 1.94% et Cotisation Foncière des Entreprises = 22.25%.

Le Budget Primitif 2012 s'équilibre en fonctionnement à 1.443.369 € et en investissement à 818.078 €, il est également adopté à l'unanimité. A noter qu'une somme de 369.802 € a pu être dégagée de la section de fonctionnement pour être affectée à la section d'investissement. Le Budget annexe « Logements Sociaux » s'équilibre en fonctionnement à 89.173 € et en investissement à 113.917 €, et est également adopté à l'unanimité.

Les travaux de voirie feront l'objet d'un fonds de concours de la part des Communes membres et concerneront des travaux d'enduits sur les routes déjà reprofilées en 2011, de Point à Temps pour l'entretien annuel des routes, de travaux divers pour l'affaissement des accotements et de travaux de fossés.

Concernant les travaux de création de voirie du lotissement « Clos de La Torlière » à Ecueillé, la Commune d'Ecueillé versera un fonds de concours à hauteur de 50% du reste à charge. Le tracé de principe et l'estimatif (branchement compris) établi par ERDF pour l'alimentation de la 2^{ème} tranche de ce lotissement comprenant 4 lots sont retenus pour la somme de 11.130 € H.T.

Mr le Président rappelle les différentes prises de position du Conseil concernant le futur Schéma Régional Eolien (SRE) qui doit être annexé au SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie) et présente, particulièrement pour la zone 12 qui couvre le territoire de notre Communauté de Communes, le détail du projet soumis à consultation par le Préfet et le Président de la Région Centre. Il rappelle également que la C.d.C. avait déposé un dossier ZDE (Zone de Développement de l'Eolien) sur les deux Communes d'Heugnes et de

Villegouin, jugé recevable en mars 2008, le Conseil d'Etat venant de confirmer un permis de construire pour quatre éoliennes sur le territoire de la Commune de Heugnes. Le Conseil adopte, à l'unanimité, l'avis suivant : les Communes d'Heugnes et de Villegouin doivent être classées en zone favorable.

Le devis établi par PMB Services relatif au renouvellement annuel du contrat d'assistance et d'hébergement concernant l'informatique de la Médiathèque est accepté.

Le Conseil autorise Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir avec la SMACL pour l'assurance de l'immeuble PECOURT, sis à Heugnes, 10 place Saint-Martin.

Il décide de créer un emploi de contractuel à compter du 1^{er} juillet 2012, pour une durée de deux ans, afin d'assurer les fonctions de gestionnaire à la déchetterie (35 heures par semaine) et prend note de l'arrêté du 22 mars 2012 émanant du Conseil Général et portant attribution, au titre du Fonds d'Action Rurale, d'une subvention de 20.000 € pour les travaux de voirie à réaliser sur les Communes d'Ecueillé, Géhée, Heugnes et Selles-sur-Nahon.



Etat Civil

Décès de **Bernard ABRIAL** le 15 juillet 2012 à TOURS (Indre-et-Loire)



L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.S. HEUGNES



L'AS Heugnes a réalisé son Assemblée Générale au café Pournin avec un nombre de joueurs insuffisant. Le bilan de cette saison est correct avec une 6^{ème} place malgré un début très difficile.

Nous repartirons l'année prochaine avec une quinzaine de joueurs. L'entraîneur de cette équipe sera Mr GUERIN Thierry Le Club sera représenté par Mr PROVOST Jérôme pour l'arbitrage.

Le Président, Mr BONNEAU Jean-Claude, lance un appel aux joueurs qui voudraient rejoindre le groupe pour augmenter le nombre de joueurs. L'objectif de la nouvelle saison est d'être en haut du classement. La venue de joueurs sera la meilleure chose pour l'avenir du Club et son objectif.

Le Club a également des équipes de jeunes en entente avec Ecueillé. Nous avons cinq catégories : U7, U9, U11, U13 et U15. Nous sommes aussi à la recherche de jeunes afin de pouvoir compléter toutes ces catégories et d'avoir toujours une entente.

Les manifestations sont maintenues avec le méchoui et nous faisons un dîner dansant le 10 novembre 2012. Pour toute correspondance, contacter Mr Bonneau Jean-Claude et Séverine Bonneau.





Marche UFOLEP - Mr Francis LAY



Merci à tous les bénévoles pour la réussite de ces 2 jours d'animation



Foire et Brocante - Mr Michel MOULIN



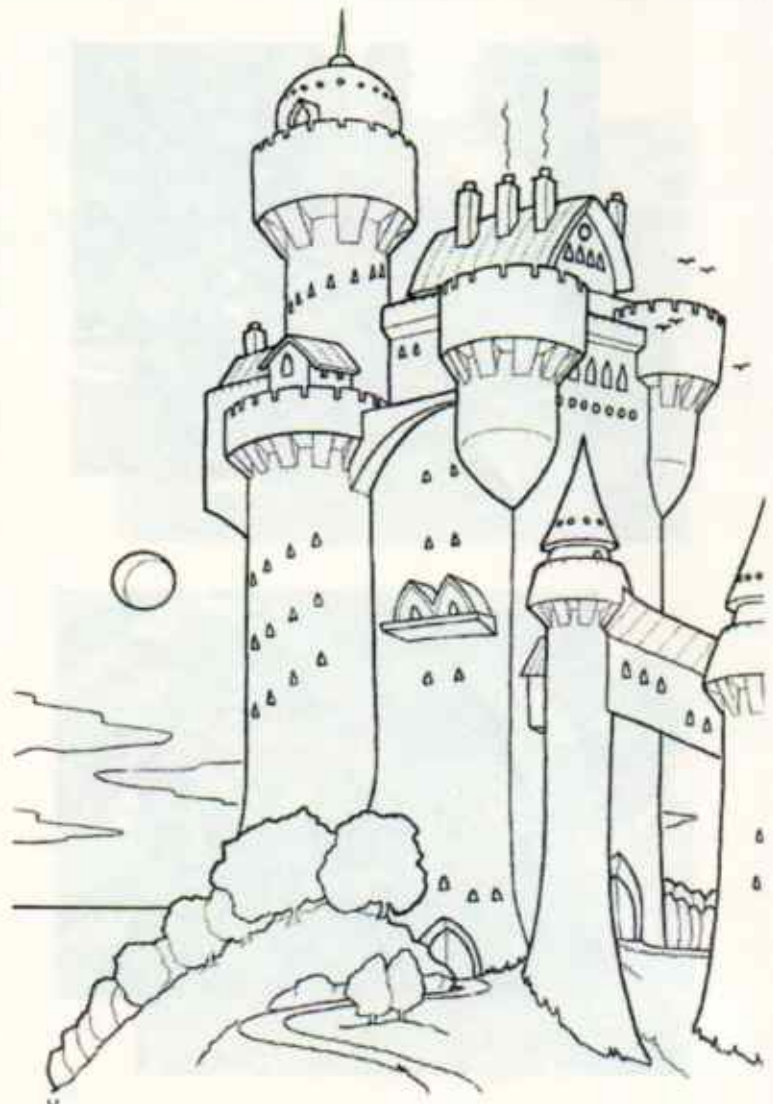
LE COIN DETENTE POUR LES PETITS... !



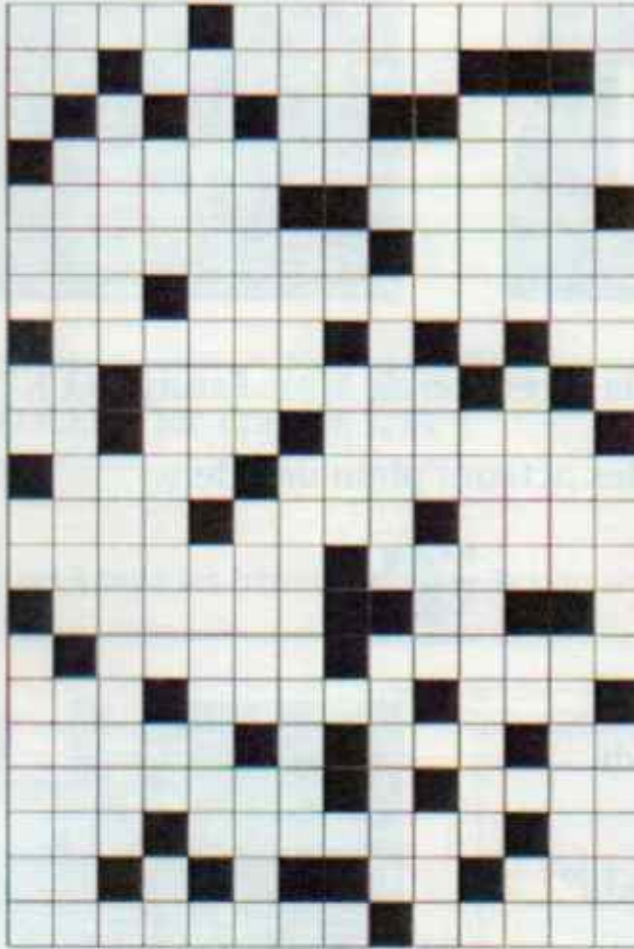
SUDOKU - ENFANT

La règle : chaque chiffre de 1 à 4 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (les régions sont les carrés de 2x2 cases).

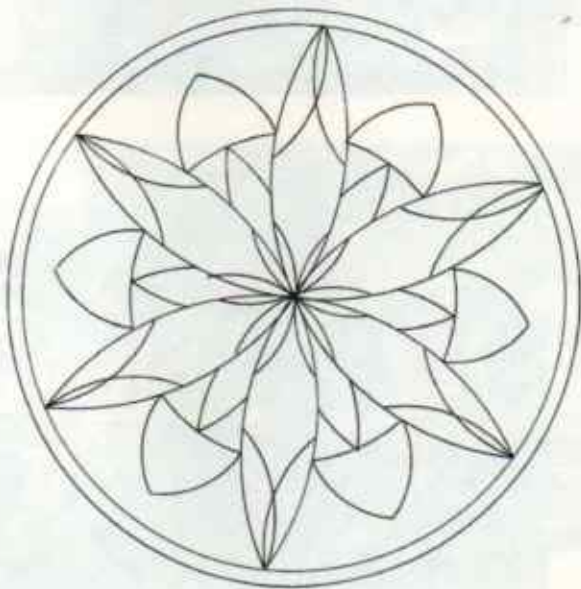
		3	
			2
4			3
	1		



MOTS A REPLACER SUR LA GRILLE



ES - SA - NE - US - AN - NE
 - SIL - ON - ME - IN - RI -
 AN - AI - NI - US - SA - REA
 - ISO - LIO - UN - NU - PH -
 ON - TP - TU - VA - UT - EN
 - ETA - ASE - ANE - EVE -
 ARE - SOS - SON - ARA -
 OSA - ANA - SOIT - PEUT -
 SEIN - EIRE - SEMI - OTAN
 - TUES - EMOI - NOIR -
 NOTE - SCAN - MERE -
 REMI - AINES - ISERE -
 ONDES - RELIA - VENDU -
 LEGER - SEME - SIEGE -
 NENES - SOIREE -
 RIRENT - MENES - EVITE
 - NEVEU - AMANT -
 EVASIF - EVITER -
 RATURE - TROTTA -
 AMITIE - OLIVES -
 PREPARE - TEINTES -
 ENTERA - REELLES
 - VILLAGES - HULULER -
 ROUTINE - SIERRAS -
 EFFAREES - PARURES -
 LEVIERS - SIENNES -
 PITEUSE - EMANEE -
 ROTATION - CULINAIRE -
 USTENSILE - OSSATURE
 - VARIATIONS
 - IRRITATION
 - VERTUEUSE
 - ANTERIEURE
 - AMORTISSEUR





Théâtre sous la direction de Mme Fanny BEUNZA

... des acteurs plein de talent



Les Amis du Jeudi

**Voyage en Limousin
Moulin du Got
Imprimerie à l'ancienne
Lac de Vassivière**



L'opération préventive « TRANQUILLITE VACANCES »



Vous partez en vacances, cependant, en votre absence, votre résidence peut constituer une cible tentante pour les cambrioleurs. Outre les précautions élémentaires indispensables que vous pourriez prendre notamment :

- « faire vivre votre résidence pendant cette absence » (*ouverture des volets par un voisin ou minuteur pouvant servir à allumer ou éteindre les appareils électriques à des heures données, etc. ...*)
- renforcement des portes d'accès par blindage ou serrures complémentaires,
- mise en place d'un système d'alarme relié à une société de télésurveillance sérieuse,
- mise en place sur le toit d'un hurleur couplé au système d'alarme...

La gendarmerie nationale met en place un dispositif préventif appelé « tranquillité vacances » destiné à orienter la surveillance des patrouilles sur les résidences temporairement inoccupées par leurs propriétaires ou locataires en raison des vacances estivales.

A cet effet, vous pouvez prendre contact auprès de votre gendarmerie afin de vous signaler ou d'adresser un courriel en précisant tous les éléments d'identification nécessaires :

Communauté de brigades de Buzançais

pour les cantons de Buzançais, Châtillon-sur-Indre, Ecueillé et Mézières-en-Brenne

98, route de Vendoeuvres 36 500 Buzançais – 02.54.02.25.80 –

cob.buzançais@gendarmerie.interieur.gouv.fr

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES : RENSEIGNEMENTS A FAIRE FIGURER

- nom et prénom :
- adresse de votre résidence :
- adresse et n° de téléphone où vous pouvez être joint :

Absence prévue du : au 2012

Le cas échéant, personne détenant les clefs, ou gardien : nom , prénom et adresse:



ATTENTION ETHYLOTTEST

Depuis le 1^{er} juillet 2012, tous les conducteurs de voiture, moto, deux roues, camion, bus, tracteur ont l'obligation d'avoir un éthylotest lors de leurs déplacements.

Seuls les véhicules de moins de 50 cm³ ne sont pas concernés.

L'éthylotest présenté lors du contrôle doit être non utilisé, conforme à la norme NF, non périmé (durée de vie 2 ans). Pour l'éthylotest chimique il doit y en avoir 2 : un pour se tester et un en réserve

Rappel de la loi sur l'alcoolémie : tout conducteur doit avoir une alcoolémie inférieure à 0.50 gramme d'alcool par litre de sang soit 0.25 milligramme d'alcool par litre d'air expiré.

EQUIPE D'APPUI DEPARTEMENTALE EN SOINS PALLIATIFS DE L'INDRE -EADSP 36-



EADSP 36 est une équipe composée d'un médecin, de deux infirmières, d'une psychologue et d'une secrétaire.

Rattachée au Centre Hospitalier de Châteauroux, elle se déplace gracieusement dans tout le département et s'adresse aux patients enfants et adultes

EADSP 36 soutient les soignants, les malades, leur famille, tout en n'effectuant aucun soin. Par ailleurs, elle peut apporter une écoute et un soutien à toute personne ayant vécu un deuil. Le mode de soutien alors choisi pourra être soit individuel, soit en groupe.

EADSP 36

23, rue Saint-Exupéry

36 000 CHATEAUROUX

☎02 54 08 00 72 📠02 54 60 81 68

courriel : eadsp36@wanadoo.fr

DOM'REPAS

Un service de portage de repas à domicile

Livraison de repas
à réchauffer :

- Une entrée
- Un plat avec légumes
- Un dessert



*Pour manger équilibré...
Pour vous faciliter la vie...*

Retraité(e), en convalescence, peu d'affinités avec la cuisine, pas de possibilité de cuisiner...

- Visite quotidienne : livraison 6 jours sur 7.
- Prise en compte des régimes et aversions alimentaires.

Le service dessert les communes d'Argy, Ecuillé, Heugnes, Jeu - Maloches, La chapelle Orthemale, Neullay les Bols, Pellevoisin, Saint Genou, Saint Lactencin, Sougé, Villedieu sur Indre, Villers les Ormes.



8,10€

A compter du
1^{er} janvier 2012.

Possibilité de réduction fiscale

- Nous vous accueillons au
02.54.84.07.98. (ESAT d'Argy)
- Laissez-nous un message au
02.54.84.15.00 (Répondeur
Dom'Repas)

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

42,4 tonnes de DEEE collectées en 2011 par les habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé !

En 2011, Eco-systèmes a collecté 329 000 tonnes d'équipements électriques et électroniques, soit 6,9 kg par habitant et par an - ce qui représente 32,5 millions de gestes d'apport -. Ce résultat correspond à une augmentation de 5,6% par rapport à l'année précédente. En moyenne, ces anciens appareils ont été recyclés à hauteur de 79,5% sous forme de nouvelles matières premières.

Partenaire d'Eco-systèmes pour la collecte des DEEE depuis le 19 novembre 2009, la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé a ainsi collecté, en 2011, 6232 appareils électroniques et électriques usagés, ce qui équivaut à 10,9 kg de DEEE par habitant et par an.

Les DEEE collectés sont acheminés vers des sites de traitement pour y être dépollués, puis recyclés. Le traitement de ces déchets permet d'obtenir des matières premières secondaires (ferraille, métaux non ferreux, plastique, verre, etc.) essentielles pour **économiser les ressources de notre planète**. Ainsi, le traitement des DEEE collectés en 2011 à la déchetterie de Heugnes a généré 33,4 tonnes de matières recyclées, qui pourront être réutilisées !



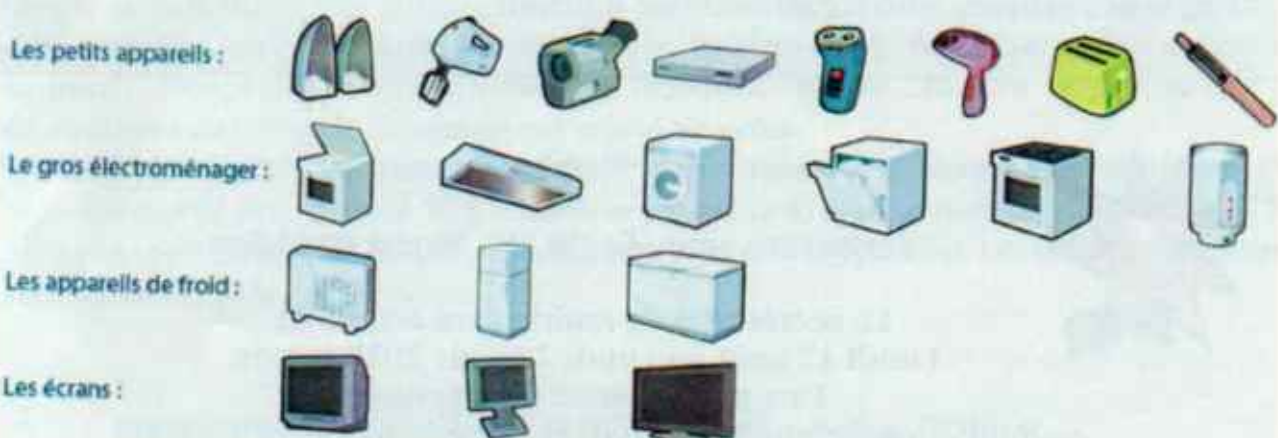
Par ailleurs, le recyclage des DEEE collectés en 2011 par la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé a permis d'éviter l'émission de **26 tonnes de CO₂** par rapport à la production de métaux à partir de la matière vierge.

A propos d'Eco-systèmes

En tant qu'éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics, Eco-systèmes a pour vocation d'organiser la collecte, la dépollution et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, Eco-systèmes travaille avec un réseau de partenaires de la collecte (distributeurs, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire tels que Emmaüs ou Envie) et un réseau de prestataires de logistique (transport) et de traitement des DEEE. Eco-systèmes est une entreprise à but non lucratif créée par 35 producteurs et distributeurs d'appareils électriques et électroniques.

En savoir + www.eco-sytemes.fr et www.icijerecycle.org

Les appareils concernés sont ceux qui fonctionnent sur secteur, pile ou batterie :



DIAGNOSTIC SUR LE NAHON

Propriétaires et locataires de terrains riverains du Nahon



En vue de réaliser un diagnostic technique des seuils et barrages ainsi que de l'état des berges et du lit mineur sur le cours du Fouzon et de ses affluents dont le NAHON en ce qui concerne HEUGNES, Monsieur Xavier PENEAU, Préfet de l'Indre, a pris un arrêté afin que l'accès aux terrains soit possible sur les propriétés privées ou publiques, pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 mars 2014.

Les personnes concernées seront prévenues mais elles peuvent, dès à présent, venir consulter l'arrêté au secrétariat de la Mairie de Heugnes pour plus d'informations.

Dates à retenir....



- 14 août :** Course cycliste Grand Prix Christian Fenioux
- 15 août :** Messe à 11h00 – Eglise de Heugnes
- 15 août :** 15h00-Cavalcade HEUGNES – Feu d'artifice
- 26 août :** 11h50 - Passage d'une randonnée Motos organisée par le Club d'Animation et Loisirs d'Argy
- 28 août :** Commémoration à la Stèle de La Butte à 17h00
- 29 septembre :** Challenge Crédit Agricole des Ecoles de Cyclisme 2012
- 3 novembre :** Rallye automobile
- 10 novembre :** Football – Dîner dansant



Fermeture annuelle du secrétariat de Mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du
Lundi 13 août au Lundi 27 août 2012 inclus.

Une permanence sera assurée
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 11h00 à 12h00



CYCLISME A HEUGNES

Le 14 août, la Municipalité, le Comité des Fêtes et l'U.C.C. organisent le 19^{ème} Grand Prix Cycliste Christian FENIOUX, 7^{ème} des 8 manches de la Coupe de France LOOK des clubs. Cette épreuve disputée sur le circuit habituel long de 21 km, à parcourir 8 fois verra s'aligner 25 équipes D.N.1 de 7 coureurs. Un classement du meilleur grimpeur a lieu aux 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} passage à Frédille et un classement point chaud aux 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} passage sur la ligne d'arrivée.

La 6^{ème} épreuve de la Coupe vient d'avoir lieu le 21 juillet. La 27^{ème} Cristal Energie entre MAUPREVOIR (86) et CHAILLAC (36) a été remportée par Bryan COQUARD (Vendée U) suivi de Warren BARGUIL (Etupes) et Stéphane ROSSETO (Nogent). La CR4C ROANNE l'a emporté par équipe. Au classement général, après 6 épreuves les VENDEE U sont en tête avec 473 points suivis du C.C. NOGENT SUR OISE (445 pts) et CHAMBERY (407 pts).

La Coupe de France se terminera le 22 septembre par le grand prix de BLANGY (SEINE-MARITIME).

En marge du 19^{ème} Grand Prix Christian FENIOUX la 2^{ème} manche du Triangle Sud alignera une centaine de coureurs. Le départ sera donné 5 mn après celui de la Coupe - 4 tours de 21 kms à parcourir - arrivée vers 15 h.

Afin d'organiser la ligne d'arrivée, la route départementale entre les Doucets et l'Eglise sera fermée le 13 août à partir de 12 heures. Elle sera autorisée seulement aux riverains et aux services de secours.

Le 14 août, le stationnement sera interdit route de la Gare, route de Palluau, autour de la Place Saint-Martin et la route d'Ecueillé jusqu'aux Pompiers. Les routes seront barrées à partir de 12 h 30 face à l'Auberge, en haut de la Place Saint-Martin (immeuble BERNARD), en haut de la rue de la Forge et route de Palluau (au niveau de l'immeuble MEPOR). Toute circulation se fera dans le sens de la course (Heugnes, Pellevoisin, Selles-sur-Nahon, Frédille, Jeu-Maloches)

INFOS PRATIQUES

Permanence et remise des dossards :

- Lundi soir : 15h00 - 18h00 groupe scolaire de Heugnes
- Mardi matin : 9h00 - 10h30 groupe scolaire de Heugnes

Programme du mardi 14 août 2012

Remise des dossards de 9 h à 11 h 30

10h30	Ouverture de la restauration pour les officiels (jusqu'à 11h30)
11h00	Réunion des Directeurs sportifs
11h45	Signatures des coureurs et présentation des équipes
13h00	Départ de la Coupe de France LOOK
13h05	Départ de la Course du Triangle Sud
15h00	Arrivée de la Course du Triangle Sud
15h30	Cérémonie protocolaire
16h50	Arrivée de la Coupe de France LOOK
17h00	Cérémonie protocolaire



15 heures – Départ du défilé



Ouverture de la Cavalcade
avec la participation de l'Association « des Amis des Vieux Tracteurs »

Les Vendeurs de confettis

La Musique d'Allonnes (49)
Le Char des Perruches
Le Char de la Patrouille de France

La Clique de Saint-Marcel
Le Char de la Palette de Peinture

L'Union Musicale de Pellevoisin
Le Char de la Reine
Le Char surprise

Diner champêtre à l'Auberge de Heugnes

22h30 Sortie nocturne des Chars

23h00 Feu d'artifice

Fête Foraine les deux jours

